

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél: 05 22 20 45 45 (LG) - Fax: 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0041504

ND: 27812

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2027

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JADOUAL mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 67 93 16 71

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/05/2022

Nom et prénom du malade : JADOUAL mohamed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : goutte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº P19- 041504

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2027

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/5/20			300.Dlt	<i>(Signature)</i>
6/5/20		W		<i>(Signature)</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/05/20	58232

ANALYSES - RADIOPHARMACIES :

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ARISTIDE Dr BILHET MEDICAL 27, BD DRISSE EL ABBADI TEL : 0622 56 3444	01/05/2023	B 90	# 99,00 dh #

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN

Arcoxia 90 mg
14 comprimés
P.P.V : 268,00 DH
Distribué par MSD Maroc
AMM 453/16DMP/21/NT

Dr. Hicham SATI

Spécialiste en Rhumatologie
Maladies Rhumatismales
Articulations - OS. et Colonne vertébrale

- Ancien Professeur Assistant des Hôpitaux de France
- Diplôme Universitaire de la douleur
- Membre International du Collège Americain de rhumatologie et de la Société Française de Rhumatologie
- Diplôme en Rhumatologie Pédiatrique



Sur Rendez-vous - Horaire Continue

Casablanca, le :

الدكتور هشام ساطع

اختصاصي أمراض المفاصل
والروماتيزم والعظام والعمود الفقري

أستاذ مساعد بالمستشفيات
الفرنسية سابقا

عضو المعهد الأمريكي لأمراض الروماتيزم
والجمعية الفرنسية لأمراض الروماتيزم

دبلوم جامعي في علاج الألم
شهادة الترويض الطبي
دبلوم في روماتيزم الأطفال

بالموعد - التوقيت المستمر

الدار البيضاء في

06/05/20

Jadid Mokhtar

31.30 x 2

Zylocone

200g

825

28.50 + 4

100g

1 - 0 - 1

126,50

Alyse

1.5



200g
Mokhtar

26.80

TT = 582.32
AQ côte d'Acima

Docteur SATI Hicham
Résidence Farhatine 5
Bd. Prince Moulay Abdellah
Appt. 5, 2ème Etage
Casablanca - Tél./Fax: 05 22 37 14 14

شارع بوزيان، إقامة فرحتين 5، الشقة 5، الطابق الثاني (قرب أسيما) - الدار البيضاء : الهاتف - الفاكس : 05 22 37 14 14
d. Bouziane, Résidence Farhatine 5 , Appt. 5, 2èmè Etage, (A côté d'Acima) - Casablanca - Tél./Fax: 05 22 37 14 14

BONNET SATI NICHEM
Biomédical group
Bd. Bonnacq 94 - 1000 BRUXELLES
Tél. 022-27.54.56

Date : 11.5.22

BILAN BIOLOGIQUE

Nom / Prénom : JADOUAL Mohamed Age : Sexe : M F

Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs Direct

Hématologie/infectiologie

- NFS
- Plaquettes
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hémoglobine glyquée

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Autres :

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

Ionogramme urinaire

- Diurèse
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée

Fonction rénale

- Urée
- Créatinine
- Clairance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine libre et conjuguée
- 5' Nucotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

Examen des urines

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- LH
- Estradiol
- βHCG
- T3
- T4
- TSH us

Sérologie et immunologie

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B :
 - Antigène Hbs
 - Antigène Hbe
 - Anticorps Anti Hbc
 - Anticorps Anti Hbs
 - Anticorps Anti Hbe
 - Hépatite C
 - PASLO

Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

Divers

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D2 Vitamine D3
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

**LABORATOIRE AFRIQUIA D'ANALYSES
BIOLOGIQUES ET MEDICALES**

Dr. BELHAQ Jamal

Docteur en pharmacie biologiste

Diplômé de l'Université de Montpellier (France)



مختبر إفريقيا للتحاليل الطبية

الدكتور بلحق جمال

صيدلي أخصائي في البيولوجيا الطبية

خريج جامعة مونبليي (فرنسا)

Facture n° 0EDK4211

Casablanca le : 04/05/2020

Analyses effectuées le: 04/05/2020

Pour.....: **Mr. JADOUAL MOHAMED**

Sur prescription du: Dr SATI HICHAM

Code.....: IBJ2719



Organisme.....:

Bilan:

AU UREE CREAT

Cotation : (B 90)

Montant Net : 99.00 **Dh**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE VINGT DIX NEUF Dhs 00 Cts

LABORATOIRE AFRIQUIA D'ANALYSE
BIOLOGIQUES ET MEDICALES
Dr. BELHAQ Jamal
97 BD DRSS EL HARTI CASABLANCA
TEL: 0522 58 73 44



Dr. BELHAQ Jamal

Docteur en pharmacie biologiste

Diplômé de l'Université de Montpellier (France)



الدكتور بلحق جمال

صيدلي أخصائي في البيولوجيا الطبية

خريج جامعة مونبليي (فرنسا)

Prélèvement du : 04/05/2020



Edition du : 04/05/2020

Référence : 504253

Mr. JADOUAL MOHAMED

Code Patient 1BJ2719

Médecin: Dr. SATI HICHAM

EXAMENS DE SANG
BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Urée.....	: 0,67	g/l mmol/l	(0.15 - 0.45) (2.5 - 7.5)
Soit: 11.12			9.79 (29)
Créatinine.....	: 17,60	mg/l umol/l	(6 - 13) (53-114)
Soit.....: 134.9			144.3 (24)
Acide Urique.....	: 41,00	mg/l μmol/l	(25 - 70) (150 - 416)
Soit.....: 246.			45,00 (24)

LABORATOIRE AFRICQUIA D'ANALYSE
MEDICALES
97 BD DRRISS EL HARTI CASABLANCA
Dr BELHAQ Jamal
TEL: 0522 56 73 44

